

PRÉSENTATION

MÉTHODOLOGIE	2
OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE	2
POPULATION ETUDIÉE	2
PRÉPARATION DE LA COLLECTE	2
COLLECTE	3
APUREMENT DES DONNÉES	3
DÉFINITIONS ET NOMENCLATURES	3
Ménage	3
Activité professionnelle	3
Unité de consommation	4
Dépenses monétaires	4
Nomenclature des produits	4
Consommation	4
Crédits	4
Ressources monétaires	5
Ressources "non monétaires"	5
Lieux d'achats	5
Magasins	5
PRINCIPALES DIFFÉRENCES MÉTHODOLOGIQUES ENTRE L'ENQUÊTE DE 1991 ET 2008	5

MÉTHODOLOGIE

L'enquête "Budget Consommation des Ménages" (BCM) 2008 apporte des informations uniques sur la consommation des ménages. L'objectif est de mesurer le plus précisément possible les dépenses et les ressources des ménages résidant en Nouvelle-Calédonie.

Elle est la quatrième du genre. Les trois précédentes ont été réalisées en 1969, 1981 et 1991.

Près de vingt années plus tard, de nouveaux comportements, de nouveaux biens et services, de nouveaux magasins sont venus modifier les habitudes de consommation de la population. C'est pourquoi il était nécessaire d'entreprendre une nouvelle étude. De celle-ci découle une nouvelle structure de consommation sur laquelle sera basé l'indice des prix à la consommation.

OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

L'étude des dépenses des ménages constitue l'objectif traditionnel et central des enquêtes "Budget Consommation des Ménages" (BCM) : toutes les dépenses sont enregistrées en indiquant leur montant et leur nature, ventilées dans une nomenclature détaillée d'environ 1 750 postes budgétaires, compatible avec la nomenclature européenne COICOP (Classification Of Individual Consumption Of Purpose), utilisée également pour l'élaboration de l'indice des prix. Cette nomenclature est une nouveauté de cette enquête. Elle est amenée à évoluer en fonction de la diversité croissante des biens et services proposés aux ménages. Ainsi, par exemple, les téléphones portables et les différents abonnements audiovisuels ont été collectés dans des postes spécifiques, alors que, peu nombreux, ils étaient auparavant classés dans divers postes composites. Toutes les dépenses sont couvertes, y compris celles qui ne relèvent pas directement de la consommation de biens et services : impôts et taxes, gros travaux dans le logement, transferts inter-ménages et remboursements de crédits notamment. Concernant les investissements immobiliers, ne sont pris en compte que les remboursements de crédit en cours. Outre les dépenses monétaires, l'enquête recueille également des éléments d'information sur les consommations ne donnant pas lieu à une contrepartie financière : autoconsommation alimentaire et transferts non monétaires entre ménages. Ces données sont complétées, pour certains postes budgétaires, par des informations d'ordre qualitatif sur l'équipement du ménage, les quantités achetées, ou encore les lieux d'achat.

L'étude des ressources est devenue un autre objectif de l'enquête. Toutes les formes de ressources y sont enregistrées :

- les ressources monétaires : revenus imposables ou non, prestations sociales, revenus du patrimoine, sommes provenant d'autres ménages, ressources exceptionnelles (jeux de hasard, héritage, prime de licenciement, ...),
 - les ressources non monétaires : principaux avantages en nature fournis par l'employeur, liés au logement (loyer, électricité, téléphone, assurance, ramassage des ordures) et liés au véhicule (achat, entretien, carburant, assurance, vignette).
- Au total, l'enquête recueille principalement des données monétaires : montants de dépenses, de consommation ou de ressources ou, à défaut, les éléments permettant de les calculer.

POPULATION ETUDIÉE

L'échantillon sélectionné pour cette enquête comporte environ 3 800 logements de Nouvelle-Calédonie : 3 700 logements tirés aléatoirement parmi les logements recensés en 2004 et 100 logements ajoutés en zone urbaine afin de prendre en compte les nouveaux quartiers qui n'existaient pas en 2004. Au total, 3 709 ménages ont été enquêtés dans les 3 610 logements répondant (cf définitions page) Seule la population habitant dans des logements ordinaires a été interrogée ; elle exclut donc les personnes vivant en communauté (casernes, maisons de retraite...).

Province	Zone	Logements		Ménages	Taux de	
		Dénombrés	Tirés			enquêtés
îles Loyauté	Tribale	4 926	576	557	1/9	
Nord	Rurale	3 870	357	338	1/11	
	Tribale	7 207	651	632	1/11	
Sud	Rurale	2 965	324	179	1/16	
	Tribale	2 364	280	249	1/9	
	Urbaine	43 013	1 608	1 655	1/25	
Ensemble		64 345	3 796	3 610	3 709	1/18

Source : ISEE Unité : nombre

L'échantillon est un échantillon aléatoire simple, stratifié selon la province et la zone de résidence (rurale, tribale ou urbaine). La zone urbaine comprend les communes de Païta (hors tribus), Dumbéa, Nouméa et Mont-Dore (hors tribus). Sur l'ensemble de la collecte, toutes les communes ont été concernées par l'enquête, ainsi que les deux tiers des tribus.

L'avantage de cette méthode d'échantillonnage est de pouvoir faire des comparaisons entre les provinces et entre les zones de résidence. Toutefois, elle ne permet pas de croiser ces deux approches.

PRÉPARATION DE LA COLLECTE

La phase préparatoire a commencé en juillet 2006 par la mise au point du questionnaire. Ce dernier est largement inspiré des enquêtes similaires réalisées en Polynésie Française (2000-2001) et à Wallis et Futuna (2005-2006) tout en s'adaptant à certaines réalités locales. Il a été testé en novembre 2006 en zone urbaine, rurale et tribale auprès d'un échantillon de 40 ménages. Il a reçu l'autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Localement, l'enquête a été validée par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie (délibération n°214 du 8 novembre 2006). Elle a aussi été présentée au Conseil Économique et Social ainsi qu'au Sénat Coutumier.

De décembre 2006 à janvier 2007 : mise en place du plan de sondage, tirage de l'échantillon, intégration des nouveaux logements dans la base de sondage, préparation des cartes de repérage des logements, adaptation des nomenclatures des biens et services.

De février 2007 à mars 2007 : préparation de la campagne de communication, campagne de recrutement auprès des communes dans toutes les provinces suivies de la formation de l'ensemble du personnel.

D'avril 2007 à mars 2008 : la collecte des informations auprès des ménages s'est étalée sur 12 mois avec simultanément saisie et codification (des dépenses et des magasins) des questionnaires. La collecte a connu 2 interruptions, la première en mai 2007 afin de faire un premier bilan, la seconde pour les fêtes de fin d'année 2007.

D'avril 2008 à mai 2009 : fin de la saisie, affinement de la codification, correction et apurement des données, puis préparation des programmes de calcul. Enfin, mise à disposition et diffusion des principaux résultats.

COLLECTE

L'année de collecte est découpée en 16 périodes de 3 semaines chacune appelées "vague". A chaque vague, ce sont entre 220 et 240 ménages qui sont enquêtés dans les 3 provinces. Chaque famille enquêtée est visitée à 5 reprises sur une durée de 14 jours. Chacune des visites est dédiée à des thèmes différents de la consommation sur des dépenses passées. De plus, le ménage doit reporter toutes les dépenses effectuées pendant ces 14 jours sur un carnet de compte. L'enquêteur laisse le carnet à la première visite et le récupère à la dernière (cf. questionnaire en annexe du document).

La visite 1 recueille les informations suivantes : composition du ménage, niveau de scolarité, activité des membres du ménage de 14 ans et plus, caractéristiques du logement, dépenses courantes liées au logement, travaux domestiques.

La visite 2 traite de l'aménagement et réparation du logement, des dépenses de biens durables (équipement), de moyens de transport privés, des crédits et comptes commerçants.

Les thèmes de l'habillement et chaussures, de la santé, des déplacements privés, de l'éducation et de la formation sont abordés à la visite 3.

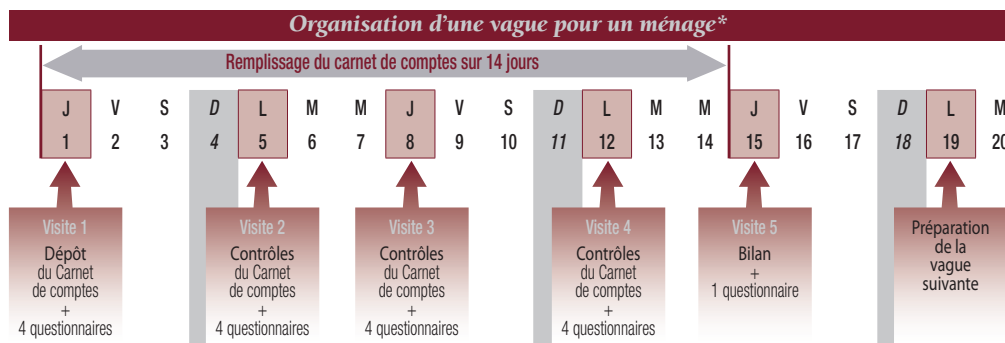
La visite 4 permet d'enregistrer les dépenses d'assurance et taxes, d'abonnements et cotisations, celles liées aux fêtes et cérémonies, dons en nature et aides financières données.

Enfin, la visite 5 recense toutes les ressources du ménage (monétaires et non monétaires, via les avantages en nature).

Plus de 60 agents (enquêteurs et contrôleurs) ont assuré la collecte, la moitié en province Sud, 20 dans le Nord et 7 aux îles Loyauté.

Province	Nbre de zones	Effectifs		Total
		Contrôleurs	enquêteurs	
îles Loyauté	3	2	5	7
Nord	5	5	16	21
Sud	3	7	27	34
Ensemble	11	14	48	62

Source : ISEE Unité : nombre



APUREMENT DES DONNÉES

Trois données essentielles doivent être exploitables :

- le libellé de la transaction afin de la coder dans la nomenclature COICOP,
- le montant de la transaction,
- le lieu de paiement de la transaction.

Les libellés qui n'ont pas pu être codifiés correctement proviennent en majeure partie des tickets de caisse (parfois effacés ou incompréhensibles). Des retours en supermarché ont permis dans certains cas de pallier ce manque d'information. Sinon des codes produits ont été affectés aléatoirement avec comme critère le montant et le type de magasin.

Les prix ont subi 3 redressements dans 3 cas de figure bien précis :

- les prix manquants : redressés par le prix moyen du produit dans le questionnaire concerné ;
- les prix agrégés : lorsque le ménage a fait des dépenses diverses et ne peut mettre qu'un prix global (surtout dans le cas des questionnaires rétrospectifs) ; la moyenne du prix de chaque produit est affectée ;
- les dépenses globalisées : le ménage ne se souvient plus du détail des achats et annonce un prix global ; des transactions sont générées dans les proportions de celles existantes dans le questionnaire concerné.

DÉFINITIONS ET NOMENCLATURES

Ménage

Ensemble de personnes apparentées ou non, vivant dans la même résidence principale (ou dans la même cour), reconnaissant l'autorité du même individu appelé "Chef de Ménage", partageant les mêmes repas, et dont les ressources et les dépenses sont également communes, tout au moins en partie.

- ATTENTION : cette définition diffère de celle du ménage ordinaire utilisée au recensement, défini comme l'ensemble des personnes vivant sous le même toit. Dans l'enquête BCM, il est possible qu'une même résidence principale dénombrée au recensement de la population comme une seule unité, représente 2 ménages distincts (ou plus).

Activité professionnelle

Les activités exercées au cours de l'année passée sont prises en compte pour les individus âgés de 14 ans et plus. Au maximum 2 activités sont retenues (déclarées ou non), et une activité principale sera déterminée par l'individu dans le cas où il en a exercées plusieurs. Un individu peut n'avoir exercé une activité que pendant un mois durant les 12 mois écoulés, elle sera prise en compte dans la collecte.

Unité de consommation

Les unités de consommation sont déterminées à l'aide de pondérations affectées à chaque membre du ménage en fonction de ses caractéristiques propres. Selon l'échelle d'Oxford utilisée dans cette étude, les poids sont les suivants :

- Chef de ménage : 1
- Autres personnes âgées de 14 ans ou plus : 0,5
- Jeunes de moins de 14 ans : 0,3

L'utilisation des unités de consommation permet de mieux s'approcher de la consommation réelle d'un ménage en tenant compte du fait que tous les membres ne consomment pas dans les mêmes proportions. Par exemple un enfant n'a pas les mêmes dépenses alimentaires qu'un adulte. En outre, selon leur nature, les dépenses d'un ménage ne sont pas proportionnelles au nombre de personnes qui le composent (dépenses non individualisables comme le logement ou les frais d'équipement). Cette notion a aussi pour but de rendre les ménages facilement comparables entre eux et au niveau international.

Dépenses monétaires

Elles incluent toutes les sorties d'argent du ménage : achats de biens, de services, règlement d'impôts, dépenses effectuées pour un autre ménage, cadeaux à un autre ménage... Leur montant et leur nature sont enregistrés selon une nomenclature de plus de 1 700 postes. Elles sont classées par principaux thèmes correspondant aux différents postes de dépenses d'un budget familial (cf nomenclature page). Les dépenses monétaires se répartissent entre les dépenses monétaires de consommation (cf COICOP division 1 à 12) et les dépenses monétaires hors consommation (divisions 13 à 16 ajoutée à la COICOP).

Nomenclature des produits

Il s'agit de la COICOP (Classification of Individual Consumption by Purpose), nomenclature internationale édictée par l'ONU.

Elle se décompose en 12 grands postes de dépenses, dites "dépenses de consommation". Un 13e poste a été créé afin de rassembler toutes les autres dépenses des ménages non comprises dans les 12 postes précédents (impôts, gros travaux,...), dites dépenses "hors consommation".

12 divisions de dépenses retenues et les dépenses hors consommation retenues	
Division	Description du contenu
Dépenses de consommation	
01 Alimentation	Alimentation et boissons non alcoolisées
02 Alcool et tabac	Boissons alcoolisées, cigarettes, tabac et stupéfiants
03 Habillement	Vêtements, chaussures, tissus, accessoires de vêtement, services de confection et réparation
04 Logement	Loyers, charges, matériaux et produits d'entretien et de réparation, énergie, gros travaux
05 Équipement du logement	Meubles, électroménager, outillage, produits et personnel d'entretien
06 Santé	Frais d'hospitalisation, de consultation, de médicament à la charge du ménage
07 Transports	Achat, entretien, réparation de véhicules privés, services de transports terrestres aériens et maritimes
08 Communication	Frais postaux, téléphone, internet...
09 Loisir et culture	Télévision, Hi-Fi, informatique, équipements de sport, spectacles, jeux, journaux, livres et papeteries (yc scolaires)
10 Éducation	Frais de scolarité, cours particuliers
11 Hôtels, cafés, bars, restaurants	Consommation (dont snacks et cantines) et hébergement hors domicile
12 Autres biens et services	Esthétique et soins corporels, hygiène, bijoux, assurances....
Dépenses hors consommation	
Transferts sans contrepartie	Dons d'argent, cotisation,
Impôts	Impôts sur le revenu, taxes foncières, vignettes, amendes...
Remboursements d'emprunts	Remboursements d'emprunts immobiliers
Remboursements d'emprunts	Dépense d'investissement des ménages

Source : ISEE

Consommation

Lorsque l'on utilise le seul terme de "consommation", on parle bien des dépenses monétaires de consommation. La consommation est donc égale à la dépense totale diminuée des transferts, crédits immobiliers, impôts et gros travaux.

En particulier, dans l'indice des prix, on s'intéresse uniquement au suivi des prix de la consommation et non pas de toutes les dépenses.

Crédits

Dans la dépense des ménages, seuls les remboursements d'emprunts immobiliers sont pris en compte, dans le poste 14 (hors consommation). Les remboursements de crédits d'autres natures (véhicule, autre biens durables, personnel...) n'y figurent pas, car, selon les conventions internationales, les biens achetés sont comptabilisés le jour de l'achat (risque de double compte).

En revanche, des données sur l'endettement (tous crédits confondus) sont disponibles, car malgré le fait que seuls les emprunts immobiliers sont pris en compte dans l'estimation du budget du ménage, les autres crédits ont été enregistrés dans le questionnaire.

Le questionnaire relatif aux dépenses des ménages pour les crédits est rétrospectif. Ainsi, les ménages sont interrogés sur :

- les crédits contractés avant la période de référence dont l'échéance se situe après ou pendant celle-ci;
- les crédits contractés au cours de la période de référence dont l'échéance se situe après ou pendant cette dernière.

La période de référence correspond aux 12 mois précédant le début de l'enquête du ménage.

Le volet crédit de l'enquête budget consommation des ménages 2008, permet de décrire les emprunts contractés par les ménages selon les caractéristiques suivantes :

- le montant mensuel du remboursement
- le montant total emprunté : par les ménages qui ont contracté un crédit au cours des 12 mois précédent le début de l'enquête
- l'encours : qui correspond au montant restant à rembourser à la date du début de l'enquête
- les prêteurs : les banques et assimilés, les commerçants et les autres prêteurs (parent ou ami, employeur, autre)
- et la nature du crédit :

- les crédits immobiliers
- les crédits à la consommation.

Parmi les crédits à la consommation, on distingue :

- les crédits véhicules qui concernent tous les quatre roues à moteur (voiture, pick-up, camionnette...) achetés à titre privé.
- les autres biens à la consommation (bien durable, prêt à la consommation, emprunt personnel, emprunt pour la coutume et autre emprunt).

Il est normal que le montant des remboursements d'emprunts immobiliers soit un peu différent dans les tableaux sur les dépenses des ménages et dans les tableaux sur les crédits. Les deux estimations sont basées sur des modes de calcul différents.

Ressources monétaires

Quatre types de revenus sont distingués dans les ressources monétaires				
Revenus du travail	Salaire	Revenus du capital	Livrets épargne	
	Primes exceptionnelles		Épargne logement	
	Prime d'installation		Valeurs mobilières	
	Prime de départ		Assurance-vie	
	Honoraires		Revenus immobiliers	
	Bénéfices industriels		Revenus fonciers	
	Bénéfices agricoles		Héritage	
	Autres revenus du travail		Gains aux jeux	
	Pension, retraite		Revenus exceptionnels	Versements d'assurance
	Allocation familiale			Domage intérêts
Allocation postnatale	Ventes de biens			
Allocation éducation	Autres ressources			
Allocation rentrée				
Allocation sociale				
Pension alimentaire				
Aide personnes âgées				
Aide enfant				
Aide financière				

Source : ISEE

Ressources "non monétaires"

C'est la somme de toutes les ressources en nature qui entrent dans le ménage. Elles sont de trois sortes :

- l'autoconsommation : denrées non achetées produites par le ménage pour lui-même, appelée aussi autoproduction (cueillette, élevage, chasse, pêche, champs) et prélèvements sur stock pour les ménages ayant une activité professionnelle leur permettant de se servir (gérant d'un magasin,...) ;
- les cadeaux reçus d'un autre ménage ;
- les avantages en nature reçus (logement, voiture, factures d'eau ou d'électricité payés par l'employeur).

Toutes ces transactions ont été valorisées au prix moyen du marché.

On s'intéresse en particulier à la partie alimentaire des ressources non monétaires. Elle comprend toute l'autoproduction mais aussi les cadeaux alimentaires qu'ils soient achetés ou issus de l'autoproduction d'un autre ménage.

Les ressources totales sont la somme des ressources monétaires et des ressources non monétaires.

Lieux d'achats

Les lieux d'achats font référence aux types de magasins (hypermarchés, discount...) et à la province où les ménages effectuent leurs dépenses de biens. Les services sont donc exclus de l'analyse. Seules les dépenses suivantes sont traitées :

- l'alimentaire : produits alimentaires et boissons (alcoolisées ou non), hors restauration ;
- l'habillement : les achats de vêtements et chaussures ;
- les biens durables : le mobilier et la décoration, le gros électroménager (cuisinière, lave-linge...) et le petit électroménager (bouilloire, cafetière...), la téléphonie, l'audiovisuel, l'optique, l'informatique.

Magasins

La nomenclature des magasins, inspirée de celle en vigueur à l'Insee, comprend sept postes :

Les hypermarchés	Surface commerciale supérieure 2 500 m ² (enseignes Géant et Carrefour),
Les supermarchés	Surface commerciale comprise entre 400 et 2 500 m ² (enseignes Casino, Champion)
Les discount	Enseignes de discount, Leader Price
Les magasins d'alimentation générale	Surface commerciale d'alimentation générale de moins de 400m ² (petits magasins, supérettes)
Les magasins d'alimentation spécialisée	Boulangerie, boucherie, épicerie fine, cave vins...
Les commerces non alimentaires spécialisés	Quincaillerie, vêtements, équipement
Les autres types de fournisseurs	Internet-vpc, grossistes producteurs, marchés, foires, stations services, particuliers ou achat hors Nouvelle-Calédonie

Source : ISEE

PRINCIPALES DIFFÉRENCES MÉTHODOLOGIQUES ENTRE L'ENQUÊTE DE 1991 ET 2008

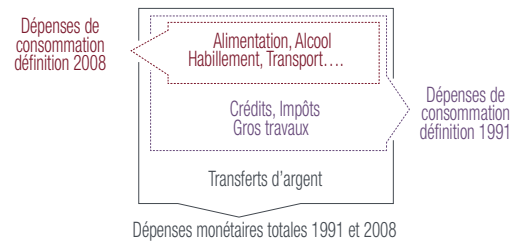
La plupart des nomenclatures ont changé pour prendre en compte les évolutions de consommation et aussi pour se caler sur les normes internationales. Pour beaucoup de notions, la comparaison est donc difficile à réaliser directement.

Sur les **dépenses monétaires**, la nomenclature COICOP n'est pas directement imbriquée dans la nomenclature utilisée en 1991. Deux différences sont essentielles.

- Sur l'**alimentaire**, les dépenses en produits alimentaires de 2008 (poste 01 de la COICOP) excluent l'alcool, alors que celles de 1991 l'incluent. Mais on se retrouve bien sur un champ exactement comparable lorsque l'on parle de l'alimentaire au sens large qui comprend les produits alimentaires, l'alcool et la restauration.

- Le concept de **consommation** est différent de celui de 1991. En 1991, la consommation monétaire était égale à la dépense monétaire diminuée des transferts aux autres ménages. En 2008, on la diminue des transferts mais aussi des crédits immobiliers, des impôts et des gros travaux. (cf graphique)

Il y a également une différence de méthode sur les frais médicaux : les frais remboursés sont exclus de la dépense médicale en 2008 alors qu'ils étaient inclus en 1991.



Unités de consommation : en 1991, l'échelle utilisée était celle d'Oxford. Aujourd'hui, c'est celle de l'OCDE.

L'échelle d'Oxford était adaptée en 91. Elle ne l'est plus en 2008. En effet la structure de la consommation a changé. Les produits consommés en quantité quasi proportionnelle au nombre de personnes, comme l'alimentaire ou les vêtements, voit leur part diminuer au profit de consommation plus collectives, d'avantage génératrices d'économie d'échelle, comme les charges relatives au logement.

	1991 (échelle d'Oxford)	2008 (échelle OCDE)
Chef de ménage	1	1
Autre personne de 14 ans ou plus	0,7	0,5
Jeune de moins de 14 ans	0,5	0,3

Source : ISEE

Catégories socio-professionnelles : ce sont les mêmes, mais les chômeurs ont été regroupés avec les inactifs en 2008. En effet, lors de la collecte, les personnes n'ont pas vraiment fait la distinction entre les deux notions. Ainsi les résultats obtenus pour les deux populations étaient très proches. Pour la représentativité statistique, il était donc plus juste de les regrouper.

Sur les **revenus**, les tableaux publiés en 2008 sont moins détaillés qu'en 1991.

En effet, la collecte a été faite sur des revenus très détaillés (revenus des professions libérales, des patentés, prestations chômage, pauvreté, enfance...). Mais les montants n'ont pas de validité statistique. Ils sont trop peu souvent déclarés. Les deux nomenclatures sont toutefois imbriquées de la manière suivante :

1991	2008	1991	2008	1991	2008
Traitements et salaires bruts		Pensions ; retraites		Revenus de capitaux	Revenus du capital
Revenus des professions libérales		Allocations familiales		Revenus fonciers et immobiliers	
Revenus industriels et artisanaux		Primes de natalité		Autres revenus monétaires	Revenus exceptionnels
Honoraires	Revenus du travail	Allocations scolaires et bourses	Revenus sociaux		
Revenus commerciaux		Pensions alimentaires			
Revenus agricoles		Allocations personnes âgées			
Allocations chômage		Autres prestations sociales			

Source : ISEE

Les "Remboursements de dépenses de santé" étaient pris en compte dans les revenus en 1991. En 2008, ils ne sont pris en compte parce qu'ils sont aussi exclus de la partie "dépenses".

Sur le **volet non monétaire**, en 1991, plusieurs concepts très proches les uns des autres ont été utilisés : ressources non monétaires, dépenses non monétaires et consommation non monétaire. Pour 2008, le choix a été de simplifier l'approche du non monétaire pour se restreindre aux seules ressources non monétaires pour lesquelles on a détaillé la partie alimentaire.

Dépenses non monétaires 1991	Ressources non monétaires 1991 / 2008
Autoconsommation (prélèvements sur stock, cueillette, chasse...)	Autoconsommation (prélèvements sur stock, cueillette, chasse...)
Cadeaux offerts non achetés	Cadeaux reçus
Avantages en nature donnés	Avantages en nature reçus
Consommation non monétaire 1991	

Source : ISEE